

# Voir Demain

Trimestriel N° 488- Juillet / Septembre 2022

Revue nationale de l'association Voir Ensemble

Plaidoyer  
Handicap Revendications  
La participation  
Citoyenneté  
AAH  
Accessibilité  
Inclusion  
Débat  
Engagement  
Elections  
politique  
HANDÉBAT  
Interpellation  
Élus  
Milittance  
Candidats



# Le plaidoyer est l'affaire de tous

Bertrand Laine, administrateur de Voir Ensemble.

Voir Ensemble a initié une démarche de Plaidoyer en 2018, qui s'est rapidement structurée en commission Plaidoyer sous l'égide du chargé de la vie associative et du plaidoyer de l'association. Cette démarche, puis la constitution de la commission dédiée, permet à Voir Ensemble d'être un acteur du débat public pour défendre la pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap sensoriel (visuel et auditif), par une prise de parole officielle et de contribuer ainsi à la médiatisation de ses revendications pour la promotion sociale et la pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap sensoriel. C'est ainsi qu'elle défend le maintien des instituts spécialisés pour les jeunes sourds (INJS) et les jeunes aveugles (INJA). Elle a également largement contribué à défendre la déconjugalisation de l'AAH afin que les personnes déficientes visuelles ne soient pas dépendantes financièrement de leur conjoint(e) voyant(e). Le combat n'est pas gagné, mais Voir Ensemble continue d'y travailler avec tous ses partenaires. L'association a également porté un certain nombre de revendications communes et concertées avec d'autres associations de la déficience visuelle lors des différentes élections de ces dernières années : européennes en 2019, municipales en 2020 (débat en présentiel au Siège de Voir Ensemble entre plusieurs représentants des principaux candidats), régionales et départementales en 2021, présidentielle en 2022 (tourné des QG de campagne avec la présentation d'un Livre Blanc aux candidats ou à leurs représentants, élaboré interassociativement, soutien à Handébat qui a organisé un débat le 23 mars et des interviews vidéos des candidats) et législatives en 2022.

## Maintenir la mobilisation

Au cours de l'année 2022, Voir Ensemble s'est mobilisée pour les métiers du secteur médico-

social en s'associant aux courriers adressés aux élus, aux alertes envoyées aux rapporteurs du gouvernement pour la revalorisation salariale des métiers de l'humain, en interpellant, avec d'autres, les décideurs sur les différences de traitement au sein du secteur médico-social. Voir Ensemble a également signé un manifeste pour un service public plus humain et ouvert à ses administré(e)s.

Depuis un an, un certain nombre d'associations du champ de la déficience visuelle participent au projet européen PARVIS qui a pour but de sensibiliser les déficients visuels à leurs droits. Le 9 mai 2022, Voir Ensemble accueillait les participants à ce projet pour la France.

Grâce à la journée intergroupes de mars 2021, la Commission plaidoyer a pu construire notre programme pour une société inclusive, la boussole de notre plaidoyer. Celle de mars 2022 concernait le fonctionnement de l'association, et en particulier les relations entre le national (Siège, Bureau, Conseil d'administration, Commissions nationales) et les groupes. Elle a permis, comme celle de 2021, de nourrir non seulement la réflexion de la Commission Plaidoyer mais également celle de l'ensemble de l'association.

La commission Plaidoyer a également innové en organisant cette année deux Soirées du Plaidoyer, auxquelles ont participé des adhérents mais également des salariés de nos établissements et services. Ces soirées, qui comme les journées intergroupes ont rencontré un véritable succès, ont permis de nourrir la réflexion associative et surtout de faire se rencontrer salariés et adhérents de l'association pour renforcer les liens entre le Mouvement d'une part et les établissements et services d'autre part. Le Plaidoyer à Voir Ensemble est bel et bien l'affaire de tous. ■



Yannick Jadot est le seul candidat parmi ceux visités par les représentants des associations à être allé à leur rencontre.

## Le handicap visuel en campagne : pas de candidat mais un programme !

*Olivier Randria, chargé de la vie associative et du plaidoyer.*

Depuis 2019, Voir Ensemble s'est mobilisé à chaque élection pour interpeller, avec ses partenaires de la déficience visuelle, les candidats et les partis politiques. 2022 n'a pas dérogé à la règle et nous avons cherché à renforcer notre engagement durant ces deux élections importantes pour les cinq prochaines années : la présidentielle et les législatives.

### Notre programme commun dans un livre blanc

À chaque élection depuis plus de trois ans, nous avons construit des propositions que nous avons transmises aux partis pour leurs candidats. S'il s'agissait d'une interpellation, il était important pour nous de proposer et de ne pas rester dans une critique sommaire. Nous attendons des élus qu'ils soient nos partenaires pour mettre en œuvre les mesures dont nous, associations représentatives, sommes les experts.

Ainsi, la CFPSAA, la Fédération des aveugles de France, la Fédération des chiens guides, l'association apiDV, l'association Valentin Haüy et Voir Ensemble ont mis en commun leur expertise pour produire un livre blanc à destination des candidats à la présidentielle puis des candidats aux législatives.

Nous avons rédigé ce livre blanc autour d'un symbole fort pour notre cause : la loi de 2005 et ses 17 ans qu'elle a fêté le 11 février dernier.

Ainsi, ce sont 17 propositions autour de 4 thèmes que nous avons remis aux QG des candidats à la présidentielle le 11 février 2022 et transmis à nouveau aux partis politiques ayant eu un candidat à la présidentielle le 18 mai dernier.

Voici une présentation rapide de ce livre blanc avec les éléments importants tirés de ce document que vous pouvez consulter sur le site internet de Voir Ensemble : <https://www.voirensemble.asso.fr/actualites/election-presidentielle-plaidoyer-pour-l-inclusion-des-personnes-deficientes-visuelles> ■



# Nos 17 propositions pour améliorer la vie des personnes aveugles et malvoyantes

## Pour réussir l'inclusion des élèves déficients visuels

Pour nos associations, l'école inclusive ne se décrète pas et ne peut se réaliser sans la mise en place de partenariats. Les jeunes déficients visuels ont besoin d'un accompagnement personnalisé et spécifique pour compenser leur handicap, et ce dès les premiers mois de vie et tout au long de leur scolarité. Cet accompagnement nécessite de recourir à des techniques spécifiques dont l'apprentissage ne peut se faire qu'avec le soutien de professionnels formés et qualifiés.

Par conséquent, nos associations ont réaffirmé l'importance d'une école ouverte et collaborative avec les structures des secteurs médico-social et sanitaire.

### Nos propositions

1. Améliorer le maillage territorial pour l'accompagnement et la scolarité des enfants déficients visuels.
2. Développer la collaboration entre l'école, le secteur médico-social et le secteur sanitaire.
3. Garantir la présence d'enseignants et de personnels spécialisés et formés sur tout le territoire et en plus grand nombre.
4. Favoriser l'apprentissage précoce du braille.

### Pour une véritable inclusion professionnelle des personnes déficientes visuelles :

En 2021, en France, 50 % des personnes aveugles ou malvoyantes en âge de travailler sont sans emploi ou inactives (au sens de l'INSEE).

Nos associations considèrent que l'environnement et les contextes professionnels doivent s'adapter afin que les aveugles et malvoyants puissent travailler dans les meilleures conditions, pour un résultat profitable à tous, sans discrimination.

Ainsi, pour favoriser l'emploi des personnes déficientes visuelles, nous constatons deux conditions nécessaires : l'accessibilité des déplacements et l'accessibilité numérique.

À cela s'ajoute une double condition préalable en termes d'emploi : que les personnes handicapées visuels puissent se former dans les mêmes conditions que les autres et qu'elles puissent bénéficier de tous les outils leur permettant d'atteindre la meilleure autonomie possible.

### Nos propositions

5. Identifier les bonnes pratiques et cartographier les ressources et initiatives existantes.
6. Rendre les logiciels métiers utilisables par les personnes déficientes visuelles pour stopper les situations discriminantes.
7. Garantir l'épanouissement professionnel et les évolutions de carrières pour les personnes aveugles et malvoyantes.
8. Améliorer la prise en compte du handicap visuel en milieu professionnel.

### Pour l'accessibilité numérique :

L'accessibilité numérique permet aux personnes handicapées et notamment aux personnes handicapées visuelles de mener une vie égale à celle de leurs concitoyens dans le cadre de leur vie privée et dans le cadre de leur vie professionnelle en leur permettant d'accéder à tous types de pages Web et de logiciels. L'article 47 de la loi du 11 février 2005 a créé une obligation d'accessibilité numérique qui s'impose notamment aux sites internet, intranet, extranet, aux applications mobiles, aux progiciels et au mobilier urbain numérique mis à disposition du public par l'État, les collectivités territoriales et les grandes entreprises. La commission européenne a classé la France au 19<sup>e</sup> rang des 27 pays de l'Union pour l'accessibilité de ses sites internet publics : il y a encore du travail !

### Nos propositions

9. Mettre en place une autorité de contrôle et de sanction dotée de réels moyens pour agir.
10. Durcir les sanctions encourues pour non-déclaration d'accessibilité et sanctionner le défaut d'accessibilité numérique.
11. Élargir la liste des services et outils concernés pour rendre l'obligation d'accessibilité effective.
12. Conditionner l'octroi d'aides publiques et l'accès aux marchés publics à une obligation d'accessibilité.
13. Développer une filière des métiers de « l'accessibilité numérique ».

### Pour l'accessibilité de la chaîne du déplacement :

L'accessibilité de la chaîne de déplacement est ce qui permet aux personnes handicapées et notamment aux personnes déficientes visuelles de mener une vie

égale à celle de leurs concitoyens dans le cadre de leur mobilité en profitant de la voirie, des transports et du cadre bâti (commerces, logement et lieu de travail).

Si l'article 45 de la loi du 11 février 2005 a créé une obligation d'autonomie dans les déplacements ; huit ans plus tard, force est de constater que l'objectif est loin d'être atteint.

### Nos propositions

14. Définir cet espace public qu'est le trottoir.
15. Vocaliser à 100% le métro parisien, notamment en vue des jeux olympiques et paralympiques de 2024.
16. Transcrire de manière ambitieuse les règles européennes d'accessibilité en droit français.
17. Sonoriser les véhicules électriques et silencieux. ■



© Olivier Randria

Les représentants de plusieurs associations vont rencontrer les candidats ou leurs représentants dans les différents QG de campagne. Leur démarche a suscité l'intérêt de la presse nationale.

## Un combat long mais qui avance malgré tout

À la lecture de ces propositions et du cadre ambitieux qu'avait posé en son temps la loi de 2005, on peut tout à fait, presque 20 ans plus tard, déplorer les trop nombreux retards dans sa mise en œuvre effective.

Toutefois, cette mobilisation et ces élections, ont montré que la société civile conserve un pouvoir sur l'agenda politique. Prenons l'exemple de la déconjugalisation de l'allocation aux adultes handicapés. Les candidats n'ont pas pu parler, pourrait-on dire, que de ça par rapport au handicap !

De même, nos associations ont beaucoup insisté

sur l'accessibilité numérique et nous avons pu nous réjouir d'entendre les candidats ou leurs représentants, durant leur prise de parole lors du débat du 23 mars (Handébat à Radio France,) en parler comme si l'idée venait d'eux...

Bien évidemment, nous n'attendons pas une surenchère électorale mais des actes réels pour que le quotidien des personnes en situation de handicap évolue.

Les élus sont prévenus : les associations investissent les élections ! ■



# Promouvoir les droits des personnes non et malvoyantes

Lars Bosselmann, directeur exécutif au sein de l'UEA (l'Union européenne des aveugles).

**Lars Bosselmann revient pour nous sur la genèse du projet PARVIS (Promoting Awareness on the Rights of Visually Disabled People in an Inclusive Society – promouvoir les droits des personnes déficientes visuelles dans une société inclusive). Un projet d'une durée de deux années, qui se terminera à la fin de l'année 2022, dont l'objectif est de sensibiliser à la question des droits des personnes déficientes visuelles et notamment celui de la participation à la vie politique.**

Lancé début 2021, le projet PARVIS a été proposé à la Commission européenne début 2020. C'est un projet de sensibilisation du grand public, mais aussi des décideurs politiques, des journalistes et des médias.

Ce projet ne vise pas uniquement à traiter la thématique de la participation politique des personnes non et malvoyantes, mais aussi de l'accès à la santé, de la mobilité et de bien d'autres sujets.

La participation politique faisait partie de nos axes de travail bien avant la naissance de PARVIS et cela continuera après : non seulement l'accès au vote, mais aussi à l'information durant les campagnes électorales, ainsi que la candidature des personnes non et malvoyantes à des élections. Ce sujet est porté par nos membres dans les quarante-et-un pays qui forment l'Union européenne des aveugles (UEA), mais c'est aussi quelque chose que l'on pousse à l'échelle européenne avec un accent mis sur les élections au Parlement européen.

Les progrès sur la participation politique se font lentement et varient selon les pays. Il y a plusieurs raisons à cela : en premier lieu, cette question n'occupe pas la Une de l'actualité. C'est un thème marginal, qui n'est pas une priorité pour les politiques qui, de ce fait, ne prennent pas toujours les décisions qui vont permettre de rendre les processus électoraux accessibles.

D'où l'importance de mettre en place des actions comme PARVIS à l'échelle européenne afin de mettre ce sujet à l'agenda politique. On constate des initiatives intéressantes un peu partout, avec des différences selon les pays. Elles manquent souvent d'un cadre global, d'une approche transversale, et parfois de cohésion à l'échelle nationale. Elles dépendent souvent du bon vouloir des instances locales et leur portée est souvent symbolique et limitée dans leur impact : ce qui a été fait à Bordeaux, le marquage en braille des bulletins, devrait pouvoir se décliner à l'échelle nationale. Cela pourrait être, a minima, une recommandation si ce n'est pas une obligation.

Des outils de sensibilisation ont été élaborés par l'UEA pour favoriser la participation politique des déficients visuels. Nous avons mis en place une base de données sous forme de rapports qui permet de comparer les différentes pratiques électorales dans les pays de l'UEA et leur adaptation ou non aux besoins des personnes non et malvoyantes. Le rapport AVA (Accessible Voting Awareness-Raising) de 2018, malgré les évolutions et les constats, reste par exemple toujours d'actualité.

## Des outils en soutien de l'action

Les pays membres de l'UEA font du plaidoyer à l'échelle nationale auprès de leurs autorités pour proposer des adaptations spécifiques à leur contexte national : le mode de scrutin n'est en effet pas le même partout et il est difficile de généraliser partout

*« Le monde politique est connu pour être un rapport de force entre les partis, voire entre ses membres eux-mêmes pour être choisis comme candidat (à l'image des primaires). Ce rapport de force, je l'ai senti aussi dans le témoignage de Samuel Landier, ancien élu déficient visuel. Le parti où il militait à l'époque avait préféré quelqu'un d'autre comme candidat pour les législatives de 2012. Ainsi, on peut dire de façon cynique que le monde politique est inclusif car tout le monde est traité de la même façon. Mais, quand je vois le peu de personnes en situation de handicap élues ou candidates, c'est bien le contraire que je constate... »*

Olivier Randria, chargé de la vie associative et du plaidoyer à Voir Ensemble après la soirée PARVIS.

*« J'ai trouvé les témoignages de personnes déficientes visuelles intéressants, notamment ceux des élus, aussi bien ceux en visio que ceux des présents. Pas de langue de bois, les personnes nous ont vraiment expliqué les difficultés rencontrées dans leur engagement politique. Et puis, c'était agréable de nous retrouver les gens en vrai. »*

Thibaut de Martimprey, administrateur de Voir Ensemble après la soirée PARVIS.



« Les témoignages des personnes déficientes visuelles ayant eu une expérience politique étaient vraiment intéressants et montraient la difficulté de l'exercice. »

Marie-Claude Cressant,  
administratrice à Voir Ensemble  
après la soirée PARVIS.



© Voir Ensemble

**PARVIS a rassemblé de nombreux participants, dont une grande partie était à distance. Les intervenants ont animé avec brio la soirée.**

une initiative qui fonctionne dans un pays. A l'UEA, nous pensons que le vote par Internet représente de vraies potentialités, sauf que cela n'est pas réalisable dans de très nombreux pays où tout le monde n'est pas connecté. Et une telle initiative ne peut pas être mise en œuvre pour les seuls déficients visuels. Il faut toujours prendre comme point de départ la réalité, le mode de scrutin, le système politique de chacun des pays.

Il existe une panoplie d'outils et de méthodes pour rendre accessible le processus électoral dans sa globalité. Il faut que chaque pays s'en saisisse en

mettant en place les éléments et les méthodes adaptés à son terrain. Aucune solution n'est véritablement la panacée pour répondre à tous les problèmes.

Si la durée du projet PARVIS en lui-même est de deux ans, la production des outils audiovisuels ou en ligne restera disponible par la suite pour permettre de les télécharger et de les utiliser autant que nécessaire. Au-delà de la participation politique, l'approche généraliste que nous portons, fondée sur la promotion de l'ensemble des droits, permettra de continuer le travail au-delà du clap de fin du projet PARVIS. ■

## Exister dans la campagne

*Théo Lenoble, administrateur de Voir Ensemble.*

**Le 11 février, à l'occasion des 17 ans de la loi 2005, les grandes associations du handicap visuel sont parties remettre leur livre blanc aux candidats à la présidentielle.**

L'intérêt de cette tournée était de mieux faire connaître et sensibiliser sur la déficience visuelle et ses conséquences dans notre société auprès de la population et ici, auprès des candidats à la présidence. Cette journée a permis de transmettre le Livre blanc (les 17 propositions) afin que les candidats prennent conscience de l'urgence d'une réalité dans laquelle la société reste non incluante pour des personnes qui ont un handicap visuel. Par cette action, la CFPSAA, dont Voir Ensemble fait partie, a organisé cette tournée des QG de campagne des principaux candidats pour les informer de la nécessité de continuer à faire des réformes œuvrant pour l'inclusion des personnes déficientes visuelles. Sur les différents QG où nous nous sommes rendus, nous avons eu un très bon accueil de la part des représentants des candidats. Il faut préciser que le candidat écologiste, Yannick Jadot, était présent pour nous recevoir. Il semble que notre intervention ait eu un écho sur les candidats. Ils ont été sensibles et à l'écoute de nos revendications. Nous avons eu des échanges très intéressants avec les représentants

des partis de la République en Marche et des Républicains. Il semble qu'à la fin de notre journée, tout le monde était satisfait.

Les points forts de cette action sont de mieux faire connaître le handicap visuel et d'être plus présent dans la sphère politique, d'exister afin de mieux être pris en compte dans les réformes du handicap. D'avoir transmis l'importance aux candidats de l'accessibilité numérique ou encore du principe de la chaîne de déplacement. Cette mobilisation a permis, il me semble, de démontrer aux candidats le sérieux et l'importance d'une politique cohérente d'inclusion des personnes handicapées visuelles. De plus, cette journée a permis d'enclencher un processus où les candidats ont dû travailler sur leur programme. En effet, la mobilisation a été suivie de vidéos des candidats et d'un débat sur le sujet. En outre, la journée a été riche et d'une importance dans notre volonté à faire évoluer la politique pour une meilleure égalité des droits et d'une meilleure inclusion des personnes handicapées visuelles dans la cité. ■



# Handébat, une affaire à suivre

*Thibaut de Martimprey, cofondateur de la Fédé 100% Handinamique, administrateur à Voir Ensemble.*

**Le 23 mars 2022, Handébat a réuni des acteurs du handicap dans un exercice d'interpellation des candidats à la présidentielle. L'événement a connu un fort succès médiatique et a réussi à mobiliser les huit principaux candidats pour qu'ils évoquent leurs propositions sur le handicap et échangent avec le public présent à la Maison de la Radio ou en live.**

**A**u sein de la CFPSAA, dont Voir Ensemble est membre, nous souhaitons organiser un débat d'interpellation dès le mois de novembre 2021. J'ai déjà organisé plusieurs débats avec la Fédé Handinamique, une association interhandicaps que j'ai cofondée en 2010. Je sais par expérience qu'il est très difficile de mobiliser des candidats en personne pendant les élections, car ils sont extrêmement sollicités pendant la campagne. Faire un débat centré uniquement sur la déficience visuelle risquait d'être trop confidentiel. LADAPT et L'Association pour la prise en compte du handicap dans les politiques publiques (APHPP) nous ont rejoints début 2022.

## Convaincre les candidats

Avec Anthony Martins-Misse, également déficient visuel, coorganisateur de l'événement (animateur du débat le 23 mars avec Laetitia Bernard), nous avons formé le duo qui a constitué la colonne vertébrale du projet. Nous avons réalisé le travail d'interpellation des partis, ce qui a demandé beaucoup de persévérance pour convaincre les candidats et leur faire accepter un dispositif inédit. Ce dispositif Handébat avait trois volets : les interviews dans les QG de campagne, les interviews écrites des candidats publiées sur le site handicap.fr et le grand débat du 23 mars.

En parallèle de l'interpellation, nous avons monté l'événement à Radio France, notamment la logistique technique, avec la possibilité de diffusion en live. Le 23 mars, nous avons eu plus de 2 000 personnes qui ont suivi le débat en ligne. Nous avons dû édulcorer les sujets trop spécifiques à la déficience visuelle, puisque l'événement se présentait comme interhandicaps.

Les vidéos réalisées avec les candidats

parlent du handicap en général, avec une mise en avant des sujets qui sont à « la mode » grâce au plaidoyer des associations : la déconjugalisation de l'AHH, l'école inclusive, l'accessibilité. Les équipes dans les QG voulaient absolument que leur candidat se positionne dessus. Nous avons eu un peu de mal à élargir, c'est la rançon du succès. S'adresser aux candidats donne de la visibilité aux sujets, mais comme ils ne sont pas experts du handicap, cela donne parfois l'impression d'un traitement superficiel.

Faire un débat en interpellant uniquement les référents handicaps sur la déficience visuelle n'aurait pas eu le même impact médiatique. Avec Handébat, nous avons eu un très grand nombre de retombées presse, ce qui a permis au handicap d'exister un peu plus dans la campagne.

## Un outil d'avenir

Handébat n'est pas formalisé juridiquement, mais nous espérons lui donner une suite. Pour les cofondateurs du concept, cela va permettre de porter des sujets liés au handicap à travers de l'événementiel, des débats, du lobbying. Handébat n'a pas vocation à produire du contenu, ce que les associations font déjà (Livres blancs de la CFPSAA et de LADAPT), mais plutôt d'intervenir comme un média de communication qui va aider les associations à se faire entendre. En fonction des besoins et des souhaits des associations, nous pourrions réaliser différents outils comme des vidéos avec des personnalités politiques. Handébat se manifestera en fonction des opportunités ou des demandes des associations. Nous pourrions l'envisager comme une marque qui permettrait de faire un événement annuel : interpellation des parlementaires, le Gouvernement..., faire une sorte de COP du handicap. ■

## La CFPSAA

La Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et amblyopes a pour but de faire reconnaître les droits des personnes aveugles ou malvoyantes. Elle rassemble, dans le respect des spécificités de chacune d'entre elles, les principales associations françaises du handicap visuel.

<http://www.cfpsaa.fr/la-cfpsaa/>

## La Fédé 100% Handinamique

Mouvement national de jeunes qui vise à conforter le parcours de formation et d'insertion professionnelle des jeunes handicapés quel que soit le handicap.

<https://www.handinamique.org/>

## LADAPT

L'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées organise depuis 1997 la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées, devenue européenne en 2015.

<https://www.ladapt.net/>

## L'APHPP

L'association pour la prise en compte du handicap dans les politiques publiques œuvre pour placer le handicap au cœur du débat politique et économique.

<https://www.aphpp.org/>

# La chaleur des retrouvailles

Lourdes, c'est avant tout un moment où les membres de Voir Ensemble se retrouvent. Ils se connaissent souvent depuis très (très) longtemps et profitent de cette semaine pour renouer, se donner des nouvelles et passer du bon temps, tout simplement. En 2022, de nombreuses nouveautés ont animé la semaine : le spectacle *Bernadette de Lourdes*, audiodécrit par Dominique Allain, les 60 ans de l'Hospitalité et les 50 ans de présence à Lourdes du même Dominique, la visite de Bétharram, les soirées musicales avec, notamment, la chorale Allégria de Voir Ensemble. Et *last but not least*, la relève avec le p'tit Suri qui est venu en renfort de notre suricate bien-aimé. Vivement Lourdes 2023 ! En attendant, nous vous partageons quelques instants pris sur le vif.

## Jazz à Lourdes

**A**u détour des rencontres que l'on fait quotidiennement à Lourdes, nous retrouvons Michel Lannuzel qui, avec son chien guide, Jazz, nous offrent des moments de tendresse partagée. Jazz est en effet le roi des câlins. Une histoire qui dure depuis novembre 2016. Le parcours de Jazz n'est pas banal : il vient de Perpignan où son premier maître était un SDF, ce qui lui a notamment appris à ne pas avoir peur des gens. Par la suite, il s'est retrouvé à la SPA de Perpignan qui l'a ensuite expédié à la SPA de Vichy. La directrice des 4A (centre de formation de chiens

guides) l'a repéré pour lui faire suivre une formation de chien guide. L'association a effectué des tests approfondis avant de valider son entrée en éducation. De

son côté, Michel a fait un stage pendant lequel il a essayé trois chiens. La directrice a tout de suite vu que c'était Jazz qui lui convenait le mieux. Il a commencé sa formation plus tard que les autres chiens ne le font habituellement, mais il a montré une capacité d'apprentissage très forte et il l'a terminée assez rapidement. Quel que soit l'environnement (stade, lieux avec du public...), Jazz se repère rapidement : il suffit de lui montrer une fois où Michel est assis et Jazz retrouve la place sans difficulté. Il comprend très bien les situations : à l'église, quand les gens se lèvent, il se lève aussi. Il conduit Michel pour la communion et le ramène à sa place sans problème. Quand Michel s'assied, Jazz pose souvent son museau sur son genou. Il est très sociable, il va facilement vers les gens qui s'intéressent à lui et n'hésite pas à leur prodiguer des marques d'affection. Tout le monde le connaît, il a des amis partout où ils vont. ■

A gauche, Jazz est un chien qui fait des câlins à son maître, Michel. Ci-dessous, Brigitte et Monique se retrouvent pour un tête-à-tête entre amies.



## Un moment de complicité

**B**rigitte Poupeau, du groupe de la Vendée, et Monique Clauzel, du groupe de Paris, se connaissent depuis leur plus jeune âge. Elles se sont rencontrées la première fois pendant leurs études et ne manquent pas une occasion de se retrouver. Et Lourdes fournit un cadre exceptionnel pour des tête-à-tête chaleureux et pleins de rire.

En 1958, nos deux protagonistes « atterrissent » à Paris, selon leur expression, et se retrouvent à Denfert-Rochereau, à l'IDES (Institut d'éducation sensorielle pour les jeunes déficients visuels), une école sise au 88 rue Denfert-Rochereau. L'établissement était tenu par les sœurs aveugles de Saint-Paul à l'époque.

Depuis, toutes les deux ont eu des itinéraires différents, se sont perdues de vue, mais se sont retrouvées lors d'un voyage organisé par le groupe de la Vendée en

1992. Un lien très fort uni depuis les deux amies, qui s'est renforcé d'année en année, au fil des événements qui émaillent leur vie personnelle.

Elles se retrouvent régulièrement, ici ou là, familles comprises. Brigitte, originaire de Loire-Atlantique, habite maintenant en Vendée (où elle a enseigné la musique à des voyants). La Vendée est le département d'origine de Monique qui, elle, habite à Paris, mais qui a toujours gardé un lien avec sa région de cœur et le groupe local de Voir Ensemble. Toutes les occasions sont bonnes pour échanger et le bruit et l'animation alentour n'y feront rien. ■



Photos p. 9 : © Voir Ensemble

# L'odyssée d'Homère en Aquitaine

Sylvie Thézé, responsable de la communication à Voir Ensemble.

Depuis le 11 février 2021, vous suivez l'odyssée de l'étude Homère dans les différentes régions où des événements de lancement ont permis de médiatiser ce projet réunissant neuf organisations du champ de la déficience visuelle, dont Voir Ensemble\*. Le dernier en date s'est déroulé en Aquitaine le 16 mai dernier.

Deux tables rondes réunissaient les participants à la fois en présentiel et en visioconférence. La première abordait la prise en compte de la déficience visuelle chez la personne âgée, avec la participation de Patrick Dehaynin, administrateur de Voir Ensemble. La seconde de l'accompagnement du parcours professionnel tout au long de la vie (études, formation, entrée dans la vie active, emploi protégé, emploi accompagné), avec les témoignages de Jean-Claude Moissinac, travailleur à l'Esat du Puch, et de Benoît Puaud, directeur adjoint de l'Esat. (Retrouvez

leurs impressions ci-dessous). La première phase de l'étude reposait sur un questionnaire ouvert à toutes les personnes déficientes visuelles ; elle s'est terminée fin juin 2022. Les chercheurs associés à l'étude vont étudier l'ensemble des données recueillies lors de la deuxième phase. Rendez-vous en janvier 2023 pour une restitution de ces résultats.

La phase ultime de l'étude verra la constitution de l'observatoire de la déficience visuelle. Une autre aventure commencera juste après ! ■

\* Anpea, FFAC, AVH, FAAF, Gapas, Inja, PEP 69, Rétina France, Voir Ensemble.

## Les enjeux de demain

Par Jean-Claude Moissinac, travailleur à l'Esat du Puch, et Benoît Puaud, directeur adjoint de l'Esat du Puch.

**Jean-Claude** : « Je suis mis à disposition par l'Esat du Puch pour travailler dans le milieu ordinaire dans une entreprise qui ensache du bois de vigne broyé et de la plaquette à destination des cheminées et des barbecues. Concernant l'étude Homère, c'est très important pour moi de témoigner aujourd'hui pour montrer que ce n'est pas parce qu'on est porteur d'un handicap qu'on ne peut pas faire certaines choses comme les valides. Je trouve que de manière générale, on ne parle pas suffisamment du handicap visuel, il faudrait qu'il y ait encore plus de débats de ce type, qu'on continue à développer ce genre de projets, afin d'avoir plus de moyens pour améliorer l'accompagnement. »

**Benoît** : « Témoigner sur son parcours est quelque chose d'important pour Jean-Claude. Il a su être acteur de son

accompagnement vers le milieu ordinaire. Demain, nous devons accompagner de plus en plus ce type de parcours. Il faut être présent dans les commissions d'accessibilité des communes, aller à la rencontre du droit commun, faire la promotion du handicap, de ses capacités et de ses potentialités.

Les thèmes qui sont interrogés dans le cadre de l'étude Homère correspondent aux enjeux de nos structures\*. Les constats que l'étude Homère fait apparaître sont des réalités partagées par les acteurs du secteur, que nous pointons depuis un certain temps et que nous essayons, en tant que direction d'établissement, de défendre auprès des financeurs. Ce sont tout simplement les enjeux de demain. »

\* Retrouvez les tables rondes des différents événements sur le site de l'étude : <https://etude-homere.org/> ■

## Les 50 ans du groupe de Haute-Vienne et Creuse

Les 11 et 12 juin 2022, le groupe a non seulement fêté ses 50 ans d'existence, mais également le souvenir de François Lanier. Ancien responsable du groupe pendant de nombreuses années, cofondateur et responsable de la commission Sports, Loisirs et Culture, mais aussi vice-président de Voir Ensemble.

Parmi les temps forts, une conférence sur l'histoire du Limousin, un cocktail en présence de la vice-présidente du Conseil départemental de la Vienne, la découverte d'instruments

de musique traditionnels. Une soirée festive a clôturé la journée du samedi avec des danses de la région en tenues traditionnelles.



© Maricointessuy



© Marion Montessuy



© Marion Montessuy

Le lendemain, une messe en hommage à François Lanier a été célébrée par notre aumônier national, Hervé Rollin, en présence de la famille de François et celle de son épouse, Marie-Jo. Un moment plein de chaleur et d'émotion.

Notre président, Jacques Charlin, a regretté de ne pouvoir être présent en raison de soucis de santé. Un grand remerciement à l'équipe de bénévoles pour leur investissement pendant ces deux journées intenses. ■



## Braille is back

Le 22 juin, une journée de commémoration a salué la vie et le travail de Louis Braille. Elle a débuté à la station de métro Duroc, s'est poursuivie à l'Inja (Institut national des jeunes aveugles), puis au Panthéon (parvis et intérieur), pour se terminer dans la mairie du 5<sup>e</sup> arrondissement par un cocktail proposé par l'équipe du restaurant de l'Esat Renaissance de Voir Ensemble. Retour en images.

Une demande symbolique a été faite pour rebaptiser la station de métro Duroc en y accolant le nom de Louis Braille comme sur le montage réalisé sur les photos ci-contre.



Cette renomination faisait partie des deux actions extrêmement symboliques portées par le collectif des organisateurs de la journée : la Fédération des aveugles de France, apiDV, l'Association Valentin Haüy et Voir Ensemble. La seconde est un manifeste pour la promotion du braille (à gauche).

Retrouver le manifeste : <https://www.brailleisback.org/manifeste-pour-la-promotion-du-braille>

## Le colloque à l'Inja

Animé par la journaliste déficiente visuelle Laetitia Bernard, le colloque revenait sur l'histoire de Louis Braille avec Noëlle Roi (historienne spécialisée), le système braille avec Eric Robine (professeur de braille à l'Inja), le braille et la technologie avec Kevin Carey, ancien président du RNIB (Royal National Institute of Blind People), pour finir par une intervention de Martine Abel-Williamson, présidente de l'Union mondiale des aveugles sur le braille dans le monde. Parmi les intervenants, Gilbert Uhrès, membre de Voir Ensemble, ancien élève de l'Inja.



Les représentants du collectif d'associations, à droite, présentent les quatre propositions du manifeste.

Les photos p. 11 et 12 ont été fournies par différents membres du collectif des organisateurs : © Collectif 22 juin

# L'après-midi au Panthéon



A gauche, devant le Panthéon, une statue intitulée Louis Braille par Hélène Jousse est installée pour la journée. Ci-dessus, le groupe Open InJazz, constitué d'élèves et de professeurs de l'Inja, régale les visiteurs et les organisateurs par la qualité de leur prestation.

Sur la place du Panthéon, des bénévoles sensibilisaient les visiteurs à déficience visuelle, la vie de Louis Braille et à son ingénieux alphabet. Une scène musicale a réuni plusieurs artistes déficients visuels qui ont ravi le public qui a répondu présent (photo ci-contre).



## Une cérémonie pleine d'émotion

A l'intérieur du Panthéon, les personnalités se sont succédé à la tribune pour évoquer leur rapport à Braille ou au handicap, notamment visuel : le ministre des Solidarités, Damien Abad, Erik Orsenna, académicien, Emmanuel Grégoire, premier adjoint de Mme Hidalgo, Florence Bertout, maire du Ve le directeur de l'Inja, Stéphane Gaillard, Thierry Lhermitte, acteur, Gilbert Uhrès, Mohamed Azzouz de la CSI qui a lu un poème en arabe transcrit en braille.

Les artistes, dont certains déficients visuels, ont répondu présents pour animer cette commémoration : instruments et voix ont résonné sous le dôme du Panthéon.



## Un cocktail tout en raffinement

Pour clore cette journée, le restaurant l'Entre-vue du pôle des Hauts-de-France de Voir Ensemble, représenté par sa directrice, Nelly, son chef, Eric, et deux travailleurs, Gwendoline et Mamadou, a accueilli une centaine de personnes dans un des salons de réception de la mairie du V<sup>e</sup> arrondissement de Paris (qui fait face au Panthéon). Les convives se sont régalés et ne sont partis qu'après le dernier petit four avalé. Un cocktail arrosé par les vins de notre Esat du Puch, blanc, rouge, rosé et crémant. Un point final magnifique digne de M. Braille !

De gauche à droite, Pascal Amoyel, la garde républicaine, Bertrand Bontoux, Maria Doyle.

